

Image not found or type unknown



frais d'hussier et expulsion locataire

Par **COLOMBI**, le **10/08/2009** à **07:06**

Pour l'expulsion de mon locataire dans un studio de 16m2 l'huissier me reclame une provision de 2600€

Nous avons deja obtenu (a notre charge les frais) l'accord de justise d'expulsion.

Le prix me semble fort.

Dans le studio le locataire possède comme affaires personnel une tele + ses vetements.

Il est possible que le locataire comme tous les ans passe les mois d'etes en algeris. En cas d'absence l'expulsion est-elle possible.

Merci des réponses.